

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 8 avril 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Justine GUYOT, Vice-Présidente. **Date convocation : 02 avril 2025. Présents :** BARBIER Daniel, BERNARD Colette, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** AUGER Catherine, BORNET Carole (pouvoir à Girard P.), CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, COLAS David (pouvoir à Thevenard P.), DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LOUHET Damien, ROY Régine, SIMONNET Pascale, **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, LEROY Anne, SAURAT Jean-François, **Secrétaire de séance :** VINGDIOLET Marie-Christine **En exercice : 44. Présents : 24. Votants : 28**

30- Affaires Générales – Désignation des représentants au SCOT – Rapporteur : François GAUTHERON

Le syndicat a pour objet l'élaboration et le suivi d'un schéma de cohérence territoriale conformément aux articles L.141 et suivants du code de l'urbanisme et de tout autre texte qui viendrait s'y substituer ou le compléter.

En 2024, face aux difficultés récurrentes pour satisfaire le quorum lors des séances du Comité syndical, les délégués syndicaux ont adopté une délibération proposant une modification des statuts pour porter le nombre de délégués titulaires de 47 élus à 34 élus titulaires.

Dans sa délibération 2024-116 du 4 décembre 2024, la Communauté de communes a émis un avis favorable aux modifications des statuts. Il convient par conséquent de procéder à la désignation des 6 titulaires et 6 suppléants qui siègeront au sein du Comité Syndical.

Il est proposé au conseil communautaire de **désigner** en qualité de délégués syndicaux :

Titulaires : Mmes Régine ROY et Marie-Christine VINGDIOLET, MM. François GAUTHERON, Philippe ROLLIN, Pascal THEVENET et François SCHWARZ ;

Suppléants : Mme Christine JAMET, MM. Daniel FAIVRET, Guy HOURCABIE, David COLAS, Pascal GIRARD et, Gérard DAGUIN

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition

Fait à Decize, Le 8 avril 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 10/04/2025

Et de la publication le 10/04/2025

Par délégation de la Présidente, J. GUYOT, 1^{ère} Vice-Présidente

La Présidente,

R. ROY

Par délégation de la Présidente, J. GUYOT, 1^{ère}
Vice-Présidente